

DU 17 MAI 2016

Sécurisation de la traverse du bourg - Réception marché d'appel d'offre :

- Travaux de voirie : offre BOUCE :	25 428.00
- Fourniture de signalisation : offre SIGNAUX GIROD :	2 994.67
- Pose de signalisation et marquage : Parc départemental :	<u>4 627.25</u>
TOTAL :	33 049.92€ TTC

Dérogations scolaires :

lors de sa séance du 9 février dernier, une dérogation avait été refusé pour une inscription scolaire le SIRSEV de Montfarville.

Un recours gracieux contre la délibération de M. le Préfet reçu le 11 avril dernier demande de participer financièrement à la scolarisation d'enfants dans une autre commune lorsqu'elle ne dispose pas de capacités d'accueil. Même si elle dispose d'une école au travers du RPI de Réville

La commune participera à hauteur de la moyenne départementale pour cette dérogation, dans le respect des textes en vigueur.

la demande de dérogation scolaire pour le SIRSEV de M. et Mme LELION dans le contexte vu ci-dessus est aussi autorisé

Bail du local ancien atelier :

Location autorisée du bâtiment cadastré A514 pour M. Nicolas LA ROUTE pour 15€ par mois

Destruction toilette / abri bus :

Suite à la fermeture des toilettes publiques depuis l'été dernier, il est proposé au conseil de les détruire. Mais compte tenu du projet d'aménagement du pré de l'église, des toilettes seront obligatoires ; par conséquent, une demande auprès du SPANC va être effectuée pour savoir s'il est possible d'en créer à la salle communale.

La délibération est donc reportée à un prochain conseil.

Défibrillateur :

M. le maire propose l'achat de deux défibrillateurs, un à la mairie et un à la salle, comme prévu au budget. Le conseil est toujours favorable à cet achat.

Subvention communale 2016 :

M. le Maire donne lecture du courrier reçu de la fondation du patrimoine concernant l'accompagnement qu'elle peut apporter aux communes dans leurs projets de restauration et de mise en valeur de leur patrimoine. Il est demandé au conseil de renouveler son adhésion à cette fondation en versant une subvention de 50€ pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 50€ à la Fondation du patrimoine, et autorise M. le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de cette délibération. Cette dépense sera imputée, à l'article 65748 du BP 2016.

Engagement travaux de voirie :

Des travaux de voirie seront effectués au hameau gilles, les noires terres, devant la mairie, au petit vicel ainsi qu'au foyer.

Enfouissement des réseaux ERDF :

Suite à la venue en mairie d'une entreprise sous-traitante d'ERDF, M. le maire a été informé qu'il y aurait enfouissement des réseaux ERDF route de Quettehou d'ici la fin de l'année.

Informations et questions diverses :

- Demande d'achat de rangement pour remplacer les diverses armoires qui sont dans le local évier de la salle des mariages, accordée.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Gérard PARENT.

